

Rapport d'activités 2021



Edito



Restons mobilisés et solidaires

Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activités de l'année 2021 car, malgré un contexte sanitaire encore anxiogène et contraignant, des mesures de dernière minute restrictives et pas toujours évidentes à comprendre et à mettre en oeuvre, vous avez tous, salariés, bénévoles, acteurs et militants, su être à la hauteur et relever les défis qui se sont présentés à nous.

Merci à toute l'équipe des salariés qui a su maintenir des liens de proximité avec les adhérents par l'édition du "Petit journal" lors des fermetures de la délégation, les appels téléphoniques, les messages internet, les visio-conférences, le maintien d'activités adaptées au contexte...

Merci aux bénévoles, mobilisés à la fois sur cette mission de rupture de l'isolement (visites à domicile, journal Han'Dizou...) et sur les opérations ressources (braderies notamment) indispensables à notre vie associative et pour lesquelles il a aussi fallu s'adapter.

Merci aux élus du CAPFD (Conseil APF de Département), aux membres du Groupe Initiatives et des Groupes Relais et à tous les militants restés mobilisés et actifs malgré les difficultés : rappelons-nous nos deux manifestations, bien médiatisées, pour la déconjugalisation de l'AAH (en Juillet et en Septembre), notre mobilisation sur le thème des transports, avec en point d'orgue l'édition du "Guide des transports adaptés en Ille-et-Vilaine" et bien d'autres actions que vous retrouverez dans ce rapport.

Ce fut encore un grand défi pour tous et toutes que de rester militants au coeur de cette crise sanitaire et de rester engagés autour de notre projet associatif "Pouvoir choisir, pouvoir d'agir".

Je vous invite à retrouver ce dynamisme qui prévaut dans ce rapport d'activités qui, par ailleurs, fourmille de projets pour l'année 2022 et même s'il faut un peu revoir la "feuille de route du militantisme" que nous vous avons présentée, celle-ci reste toujours d'actualité et nous aurons à coeur de la mettre en oeuvre tout au long de cette année, tout en prenant soin de chacun.

Bonne lecture à tous !

Patrick Aubry,
Représentant départemental



La délégation : « Des femmes et des hommes »

Nombre de salariés : 7 pour 5 ETP :

- Une Directrice Territoriale (0,5ETP)
- Un Chargé de Missions (0,8ETP)
- Une Chargée de Développement des Actions Associatives (1ETP)
- Une Cheffe de projets (0,5ETP)
- Une Assistante Territoriale (1ETP)
- Une Comptable (0,20 ETP)
- Un Agent Associatif (1ETP)

Nombre de jeunes en service civique : 1

Nombre de bénévoles actifs et nombre d'heures de bénévolat estimé:

300 bénévoles (271 en 2020) qui ont effectué 8 143 heures de bénévolat.

En fonction des secteurs d'activités, certains ont été présents une fois par an mais pour la plupart d'entre eux (plus de 80 %) ils s'investissent dans différentes activités en fonction des besoins de la délégation. Certains sont présents plusieurs fois par semaine. On peut également noter leur fidélité. L'année 2021 a été encore très fortement marquée par des bénévoles beaucoup moins présents du fait de la crise sanitaire.

| CAPFD | Formation CAPFD | Représentations | Groupes de travail | Braderies | Réseau animation | Handizou | Sensibilisations et actions revendications |
|--------------|-----------------|-------------------------|--------------------|------------------------------|-------------------------|---------------|--|
| 793 | 25 | 2206 | 405 | 2590 | 675 | 149 | 911 |
| Café citoyen | Accueil | Entretien des véhicules | Manut | Nettoyage Fauteuils Roulants | Entretien espaces verts | Mise sous pli | DIVERS |
| 4 | 54 | 18 | 92 | 6 | 20 | 0 | 195 |
| | | | | | | | TOTAL |
| | | | | | | | 8143 |

Nombre de donateurs :

2328, dont 436 nouveaux. En 2020, 2497 donateurs dont 283 nouveaux.

Montant brut collecté en 2021 : 177 259,93 € (en 2020 : 174100,92 €).

Nombre d'adhérents :

392 (417 en 2020). APF France handicap n'est pas épargné quant à la chute du nombre d'adhérents comme bon nombre d'associations.



La délégation : « Des femmes et des hommes » : La recherche des bénévoles

Les missions et objectifs :

La recherche de bénévoles intervient de différentes manières :

- dépôt de candidature spontanée en passant à la délégation ;
- par mail après visite du site de la délégation ou du site national ;
- forums dont forum du bénévolat ;
- relations interpersonnelles ;
- annonces faites par la délégation sur le site de France-bénévolat.

Cette mission est coordonnée par un bénévole lui-même qui peut s'exprimer en tant que paire, et en lien avec les besoins en bénévolat repérés par l'équipe salariée.

Projets réalisés et bilan :

En 2021, plusieurs fiches de missions de profils bénévoles ont été recherchés :

- bénévoles conducteurs logisticiens,
- bénévoles entretien des espaces verts,
- bénévole recyclage textile,
- bénévoles stand chaussures/livres/jouets,
- bénévoles conducteurs accompagnateurs,
- bénévoles atelier pâtisserie,
- bénévoles atelier arts plastiques,
- bénévoles animations et sorties ponctuelles,
- bénévoles atelier vélo coucher,
- bénévoles atelier sport loisirs,
- bénévoles « soutien à l'accès aux droits des personnes en situation de handicap »,
- bénévoles accompagnement d'actions de sensibilisation au handicap.



**RECHERCHE
BENEVOLES**

Ces fiches ont été présentées au Forum du bénévolat, mises en ligne sur le site de la délégation et sur le site de France Bénévolat.

Projets 2022 :

Malheureusement, peu de personnes ont été approchées par ce biais du forum du bénévolat de Septembre. Il est donc important de trouver de nouvelles manières de rencontrer des bénévoles;

Un partenariat est donc prévu avec « Jobs à Rennes », une mission portée par la Ville et qui met en relation des jeunes en recherche de travail et des associations en leur donnant un « coup de pouce » financier à chaque journée passée auprès d'une association.

Témoignage :

« Lors de mon arrivée en France, nous avons été accueillis par un couple qui m'a parlé d'APF France handicap car ils avaient été bénévoles à Lorient. Lorsque nous avons déménagé à Rennes, j'ai recherché les coordonnées de la Délégation pour y être également bénévole. Je partage ses valeurs, je prends du plaisir à travailler avec les équipes. La délégation est pour moi une grande famille, d'ailleurs ma femme et mon fils viennent également participer à des actions. »



La délégation : La communication

Les missions et objectifs :

« Renforcer notre politique de sortie de l'isolement », tel est le 5ème engagement pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes d'APF France handicap dans son projet associatif « Pouvoir choisir, pouvoir agir » p19. Pour tenir cet engagement, la communication

permet de renforcer le lien au coeur de l'association et de faire connaître notre mouvement auprès de nos partenaires associatifs, politiques et financiers. Le bulletin départemental et le site Internet de la Délégation d'Ille-et-Vilaine jouent un rôle fédérateur et mobilisateur, ils permettent la circulation de l'information nationale, régionale et départementale auprès de tous les adhérents et partenaires.

Projets réalisés et bilan :

Edition des bulletins Han'Dizou :

La crise sanitaire a de nouveau compliqué le travail de la petite équipe « Han'Dizou » : réunions en visio-conférence, problèmes de santé... Malgré tout, nos 4 bulletins trimestriels de 24 pages ont été édités grâce à la compétence et à la détermination de nos rédacteurs et reporters bénévoles. Pour notre numéro spécial, cette année nous avons innové en nous associant au Groupe Initiatives pour vous proposer, en novembre dernier lors de la semaine des mobilités, le « Guide des transports adaptés en Ille-et-Vilaine ». Ce guide a demandé beaucoup de travail de recherches, de rédaction et de mise en page.



Un hommage particulier à la petite équipe de bénévoles qui assure chaque trimestre la mise sous pli de nos bulletins et une pensée toute particulière pour une bénévole qui nous a quittés en 2021 et qui était chargée de la mise sous pli du journal.

Autres publications :

Du journal « dé-confiné » au « petit journal du territoire » :

En novembre 2020, lors du 2ème déconfinement, l'équipe des salariés, toujours très soucieuse de rompre l'isolement des adhérents et bénévoles, a édité chaque semaine jusque fin mai 2021, le journal « dé-confiné », document ludique et participatif de 4 pages. Il a été remplacé en juin 2021 par « le petit journal du territoire » (35/56) qui, en plus des rubriques précédentes, annonçait les activités et sorties progressivement remises en place. Il est paru tous les 15 jours jusqu'à fin juillet 2021.

Documents divers :

La Délégation édite aussi un certain nombre de documents tout au long de l'année (flyers, affiches, imprimés, courriels...) notamment pour promouvoir les opérations ressources indispensables à la réalisation des activités proposées aux adhérents.

Mise à jour du site Internet :

La perspective de faire évoluer notre site Internet a beaucoup mobilisé l'équipe sur le premier semestre. Le changement de support (blog ?) envisagé à court terme a diminué le volume de nos publications sur le site. Toutefois, dans le contexte que nous connaissons, la mise en oeuvre de ce nouvel outil a pris du retard (autorisations, formations...) et la mise à jour régulière du site en a pâti.

<https://apf-francehandicap35.org/>

Nous remercions en particulier notre webmasterr bénévole pour ses conseils dans notre démarche et qui, à distance, a poursuivi les publications et modifications que nous lui demandions sur ce site. N'hésitez pas à y surfer, vous y retrouverez les Han'Dizou en version audio, l'essentiel de l'actualité de la Délégation et un grand nombre d'informations pratiques.

Projets 2022 :

En 2022, nous poursuivrons la réflexion sur l'évolution de notre bulletin trimestriel et de notre site Internet. En attendant, nous nous attacherons, quel que soit le contexte sanitaire, à produire nos 5 bulletins et à poursuivre la mise à jour régulière du site pour continuer à vous tenir informés. Notre numéro spécial Han'Dizou sera consacré à l'école inclusive. En 2022, nous espérons rendre nos bulletins encore plus attractifs et surtout réduire nos délais d'édition en tout début de trimestre.

Témoignage :

« Merci aux membres d'Han'Dizou de m'avoir fait une place dans l'équipe il y a un peu plus d'un an...on y partage les idées, les prises de tête au moment de la mise en page et de la relecture, un peu de stress quand les échéances approchent, mais surtout on y rit beaucoup, avec toujours le souci d'informer, de distraire et de faire du bien aux lecteurs, et on sait à quel point c'est essentiel en cette période si compliquée ! »



La délégation : La formation des acteurs

Les missions et objectifs :

Notre mouvement d'éducation populaire accompagne toute l'année nos acteurs associatifs (adhérents, bénévoles, services civiques, valides ou en situation de handicap, ...). Les actions de formations font partie des moyens que nous utilisons pour amener chacun à être acteur de sa vie, de notre association et plus généralement de la société.

Il est important de pouvoir, par le biais des formations, permettre à nos acteurs associatifs de :

- mener à bien leur(s) mission(s) ;
- avoir le sentiment d'appartenir à une équipe, à un mouvement ;
- développer leurs compétences et leurs connaissances ;
- prendre des responsabilités ;
- se connaître eux-mêmes et avoir l'envie d'avancer et de faire changer les choses.

Les méthodes utilisées sont participatives et actives. Les formateurs et intervenants sont des acteurs associatifs (bénévoles et salariés)



Projets réalisés et bilan :

Cette année a été un peu particulière du fait du contexte sanitaire même si l'activité a repris, les acteurs ont parfois de la frilosité à participer.

Certaines formations ont eu lieu en visio mais la plupart en présentiel. Certaines formations annulées en 2020 pour cause d'impossibilité de les proposer en visio, ont été organisées en 2021.

- Formation des bénévoles réalisées dans le cadre du FDVA (subvention accordée de 4110 € pour l'année 2021 sur le territoire) :

- o Communiquer par l'écrit (15 et 31/03 et 19/04 en visio – 6 acteurs)
- o Représenter APF France handicap (jour 1 : 26/11 - 8 acteurs)
- o Formation au numérique (jour 1 : 6/12 - 12 acteurs)

- **La deuxième édition du catalogue de formation territorial** a vu le jour et une réactualisation a été proposée en juillet pour correspondre au mieux au contexte sanitaire. Présentée sous forme de fiche, les formations sont décrites par type de public, objectifs, contenu et informations pratiques. Ce catalogue s'adresse à tous les acteurs associatifs, il est donc envoyé à l'ensemble du réseau APF France handicap du territoire.

Projets 2022 :

- Rattrapage des formations qui n'ont pas pu se dérouler en 2021 :

- o Représenter APF France handicap (jour 2 : 4/02/2022)

- Nouvelles thématiques :

- o Formation aux outils des actions de sensibilisation
- o Représenter APF France handicap en CDAPH et CIA-CCA

- Passage de formations proposées au territoire à des formations proposées au niveau régional :

De ce fait certaines thématiques déjà proposées ces deux dernières années vont être proposées de nouveau à l'ensemble des acteurs bretons.

Le catalogue de formation risque aussi en conséquence d'évoluer en fonction des besoins de la région.

Témoignage :

« Je viens d'arriver à l'association, en tant que représentant. J'ai beaucoup aimé le jeu de rôle qui m'a obligé à me mettre dans la peau de quelqu'un d'autre et d'avoir un autre point de vue. C'est très intéressant et formateur. »



La défense des droits et citoyenneté : Le Conseil APF de Département

Les missions et objectifs :

Le Conseil APF de Département (CAPFD), rénové en 2015, comprend 11 membres élus pour 4 ans. Son dernier renouvellement a eu lieu en 2019. Patrick Aubry a été désigné comme représentant départemental et Stéphanie Collet et Brigitte Parey-Mans comme représentantes suppléantes. Le Conseil bénéficie du soutien et de l'accompagnement de la Directrice territoriale, Cécile Cottebrune-Desbats.

Les missions du CAPFD sont les suivantes :

- Il est le garant de la mise en œuvre départementale des orientations associatives et politiques nationales d'APF France handicap à travers ses 5 axes stratégiques : « rendre les droits effectifs, être acteur d'une société inclusive et solidaire, s'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes, construire ensemble pour être plus forts et renforcer notre dynamique participative » (p.8 à 24 du projet associatif)
- Il veille et participe à la mise en œuvre des actions de proximité essentielles : animation de groupes, représentations politiques et sociales...
- Il participe au développement de l'engagement associatif
- Il apporte son soutien aux Groupes Relais et au Groupe Initiatives
- Il est consulté sur les actions à mener en commun au niveau du territoire et sur l'évolution de l'offre de services.

Projets réalisés et bilan :

Le CAPFD se réunit globalement une fois par mois pour remplir les missions rappelées ci-dessus. L'année 2021, toujours impactée par la crise sanitaire, a de nouveau nécessité quelques adaptations (application des gestes barrière, nombreuses réunions en visio conférence...), mais le CAPFD s'est quand même réuni 9 fois en 2021 (sauf en juillet, août et en novembre). A noter, l'annulation de l'assemblée départementale prévue le 17 décembre qui n'a pu se tenir en raison des dernières restrictions sanitaires de l'année.

Malgré un contexte encore difficile, le CAPFD a poursuivi ses missions, notamment dans les domaines suivants :

- L'information et le suivi des actualités de la délégation avec le point régulier sur la situation sanitaire, les activités maintenues ou celles adaptées en fonction du contexte sanitaire, les opérations ressources : nombreuses réunions en visio-conférence, braderies annulées, organisation de mini-séjours d'été ;
- Points sur l'actualité politique : bilan du Comité Interministériel du Handicap, PCH et parentalité, déconjugalisation de l'AAH...
- Poursuite de notre mobilisation et de nos revendications : la semaine des Mobilités en avril et en novembre avec l'édition du guide départemental des transports adaptés ; l'accessibilité (Conseil des Mobilités, guide des espaces publics, assises de l'accessibilité) ; l'organisation de la table ronde de l'emploi en juin ; la double manifestation pour la déconjugalisation de l'AAH (juin et septembre) ; l'enquête MDPH ;
- Informations et suivi d'actions ou d'opérations : actions de sensibilisation, visio-conférence territoriale sur « Ma délégation de demain », participation aux Initiatives Solidaires ;
- Vigilance et actions diverses vis-à-vis de la MDPH, la Comex, la CDCA, Handistar...
- L'organisation d'une rencontre avec le Collectif Handicap 35 en vue d'améliorer les relations et la collaboration entre nos deux associations.
- Suivi des représentations dans les instances : validation de candidatures, débats autour de cette mission et de ces difficultés, retours sur les rencontres « Santé » ;
- Informations : point régulier sur le travail régional (CAPFR), le projet associatif ; participation à l'assemblée générale ; refonte des outils de communication ; feuille de route du militantisme ;

Projets 2022 :

La mobilisation en mars sur « le domicile en danger » et les services à la personne ;
Préparation de l'assemblée générale en juin à Rennes ;
Mobilisation des acteurs en vue du prochain projet associatif ;
Travail sur les représentations : difficulté de recrutement, formation, retours au CAPFD,
Présentation du dispositif Handi-droits

Témoignage :

« En tant que directrice de la délégation et du territoire, j'apprécie énormément ce travail conjoint, collectif, avec les élus du CAPFD autour de notre projet associatif. C'est cela la force de notre délégation : celle de systématiquement construire ensemble, avec les réseaux de chacun et les envies d'agir ensemble pour un monde plus solidaire »

La défense des droits et citoyenneté : Les représentants

Les missions et objectifs :

APF France handicap s'engage à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille et à lutter contre les discriminations. L'association prend part aux débats de société pour promouvoir une société inclusive.

En Ille-et-Vilaine 11 adhérents sont élus pour composer le conseil APF de département. Le mandat est de 4 ans renouvelables. Les membres du conseil APF de département agissent à la fois pour garantir la cohérence des actions d'APF France handicap au niveau du département et pour représenter l'association dans des instances externes (Commissions exécutives des maisons départementales des personnes handicapées, les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, les Commissions communales et intercommunales d'accessibilité...).

Tout adhérent peut également être représentant APF dans une instance, s'il est missionné par le CAPFD.



Projets réalisés et bilan :

A l'heure actuelle nous recensons au niveau de l'Ille-et-Vilaine, 28 représentants (31 en 2020) qui assurent 93 représentations (95 en 2020) – 71 postes de titulaires et 22 postes de suppléants - et ce dans 80 commissions ou groupes de travail différents (81 postes de titulaires et 14 postes de suppléants dans 77 commissions ou groupes de travail en 2020), répartis de la façon suivante :

- **Au niveau organismes institutionnels** (MDPH/CDAPH, URAASS, FIPHP, CRSA, GHT, CDCPH, HAS, CDU **avec des représentants dans diverses commissions**).
- **Au niveau associatif** : dans diverses Conseils D'Administration (ADIPH, Appui Santé Fougères, Handicap Services 35, CLICS Envie 35...), CVS, et collectifs inter associatifs (Collectif Handicap 35),
- **Au niveau de l'accessibilité** : dans les CCA et CIA (Commissions Communales d'Accessibilité) Inter communale, et CCDSA.
- **Représentants avec un mandat régional** : ARS (Agence Régionale de Santé et Autonomie), Label tourisme et handicap.

Projets 2022 :

Poursuivre la mise en place un accompagnement spécifique des nouveaux représentants (formation, suivi, « forum » des bonnes pratiques, ...)

Etre plus présent sur les représentations dans le champ de la santé.

Témoignage :

« Pour moi, il n'était pas question de m'enfermer dans une solitude pesante. Tout naturellement, j'en suis venue à m'intéresser aux associations et plus particulièrement à APF France handicap dont j'apprécie le dynamisme et la qualité du service rendu aux adhérents. Etant parfaitement consciente de l'importance du rôle joué par les bénévoles, c'est tout naturellement que j'ai accepté de représenter l'APF et plus généralement les personnes en situation de handicap dans ma commune, au sein du CCAS »

La défense des droits et citoyenneté : Le Groupe Initiatives et les groupes relais Saint Malo/Fougères/Chateaubourg-Vitré/Redon

Les missions et objectifs :

o Militer pour la reconnaissance et la valorisation des droits des personnes en situation de handicap.

« Un écart très important existe entre ces droits écrits et affirmés dans les textes et les réalités vécues par les personnes en situation de handicap et leurs proches. Il est donc plus que temps que ces droits formels deviennent "réels", c'est-à-dire effectifs, afin d'améliorer concrètement la vie quotidienne des personnes. » (Projet associatif)

o Monter des projets engagés et établir des partenariats durables avec d'autres organisations/structures afin de partager et de diffuser le plus largement possibles nos valeurs.

« Pour APF France handicap, être acteur d'une société inclusive et solidaire c'est : prendre sa part de la transformation nécessaire, à commencer par la promotion et la diffusion de ce modèle de société auprès des pouvoirs publics, de la société civile et du public, du plan local au plan international, et en oeuvrant pour le changement des mentalités » (Projet associatif)

Projets réalisés et bilan :

Repenser la revendication à l'association en Ile-et-Vilaine : à l'initiative du CAPFD et du Groupe Initiatives, un projet de concertation départementale a été mis en place par l'intermédiaire de deux Visio-conférence en Mars puis en Mai 2021. C'est deux temps réunissant plus d'une soixantaine d'acteurs de l'association ont eu pour finalité la rédaction d'une feuille de route du militantisme

Feuille de route du militantisme : Cette feuille de route est donc le fruit de la réflexion des acteurs de l'association. Dans sa forme, la feuille de route trace la ligne des projets sur 2021 – 2022 mais aussi définie d'ores et déjà des modalités de mobilisation. Il y aura donc en 2021 – 2022 des semaines à thème, de nouveaux projets, la refonte des outils de communication...

Semaine de la mobilité : dans le cadre d'une semaine de mobilisation sur la question des mobilités, la délégation a pu se mobiliser sur la question des transports. Un partenariat a été trouvé avec le réseau STAR afin que des visuels soient affichés dans les bus du réseau pendant une semaine.

Guide des transports adaptés en Ile-et-Vilaine : 40 personnes dont dix bénévoles réguliers en lien avec le groupe chargé de la rédaction du journal « Han'Dizou » ont participé à la création du Guide des Transports adaptés en Ile-et-Vilaine. Ce guide a vocation à recenser de manière la plus exhaustive possible l'ensemble des solutions de transports adaptés sur le département. Sa publication a eu lieu en Novembre 2021.



Projets 2022 :

La priorité est retourner de manière active et régulière dans les groupes relais (St Malo, Fougères, Chateaubourg- Vitré, Redon). Un groupe relai est entrain de se constituer sur le secteur 22-35 autour de Dinan.

Organisation d'une semaine de mobilisation sur le sujet des services à la personne

Création d'un nouveau projet lié à l'accessibilité

Travailler conjointement avec les acteurs de la communication sur les outils

Mettre à jour le « Guide des Transports Adaptés »

Recruter un nouveau chargé de missions suite au départ du salarié en Novembre 2021.

Témoignage :

« Le groupe organise des temps d'échange et de réflexion sur les actions que nous pourrions mener dans différents domaines de la société. Chacun échange ses idées. Ces moments sont des temps importants pour l'association qui permettent de faire émerger des actions concrètes en s'appuyant sur les ressources que chacun peut apporter. »



La défense des droits et citoyenneté : La sensibilisation

Les missions et objectifs :

Sensibiliser au handicap pour déconstruire les clichés et favoriser le développement de l'accessibilité et de la mise en place d'une société inclusive et solidaire.

«Les engagements prioritaires d'APF France handicap : Affirmer notre présence dans le débat public, agir et se mobiliser en tant que citoyen, notamment via [...] les représentations » (Projet associatif)

Projets réalisés et bilan :

Le COPIL des sensibilisations : Composé d'acteurs du terrain (3 bénévoles du 35 et 3 du 56, ainsi que du chargé de mission territorial et de la cheffe de projets territoriale), ce comité a pour mission :

- o initier des thématiques de travail pour améliorer notre pratique en matière d'action de sensibilisation
- o être collecteur d'informations pour mutualiser et enrichir les pratiques des deux départements
- o organiser et animer la réunion territoriale annuelle des intervenants scolaires.

Du fait du contexte, la majorité des réunions se sont tenues en visio conférence et semi présentiel (pas de déplacement entre le 35 et 56) mais la rencontre annuelle des intervenants du territoire, qui a réuni 22 intervenants, a pu se tenir en présence. Deux sous-groupes ont été créés et ont travaillé en alternance par mail, visio ou présentiel, sur deux thèmes : création d'outils numériques pour les actions de sensibilisation et création de nouveaux contenus spécifiques par type de structure (écoles primaires, d'architecte, de soins infirmiers, et entreprises).



Les outils :

- du contenu numérique a permis de développer les outils pour les sensibilisations, notamment en entreprise avec la création d'une maquette accessibilité réalisée gracieusement par un développeur ainsi qu'avec la réalisation de mini-film sur les contraintes de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et qui sert d'introduction à l'atelier "échanges".
- la fabrication d'un parcours fauteuil en polypropylène, plus moderne, plus léger, plus résistant, financé en totalité (10 000 euros) par l'entreprise Total dans le cadre d'une réponse à Appel à Projet

Les sensibilisations réalisées : le contexte sanitaire freine voire stoppe depuis deux ans la mise en place de sensibilisations . La délégation est toutefois fière d'être intervenue auprès d'une entreprise pour un montant de 400 euros (100 euros par atelier) et d'avoir mené 2 sensibilisations en milieu scolaire. En outre, la délégation a participé à la semaine locale du handicap organisée par la ville de Rennes (1ère édition pilotée par la Ville de Rennes, la suivante mettra plus en avant les initiatives associatives)

Projets 2022 :

Pour 2022, la priorité est de reprendre les interventions, en lien avec les groupes relais. Pour le premier semestre 2022, plus de 40 sensibilisations sont programmées et une intervention dans une entreprise. Le CoPil souhaite avancer sur les travaux de ses sous groupes et organiser sa rencontre annuelle en espérant compter sur un nombre croissant d'intervenants en sensibilisation. Ils souhaitent être formés sur les outils pour monter en compétences. La mission « Service civique » devra être pérennisée.

Témoignage :

« La sensibilisation c'est vraiment une action militante très enrichissante, aussi bien pour soi que pour les autres. En tant qu'intervenante, je prends autant de plaisir à apprendre qu'à partager mes connaissances. »



La défense des droits et citoyenneté : Handi-droits

Les missions et objectifs :

Handi-Droits est un projet national et global qui permet de répondre de la manière la plus efficiente possible à toutes les demandes d'accès aux droits que les délégations reçoivent. Le projet repose sur la mise en place d'une coordination régionale et territoriale du dispositif d'accès aux droits APF France handicap. Il s'appuie sur un outil informatique visant à centraliser l'ensemble des demandes juridiques du réseau APF France handicap et à rendre plus efficiente la réponse apportée. Sa gouvernance au plan national repose sur des comités de pilotage composés d'administrateurs, des acteurs de la défense des droits en région, en délégation et des directions du siège concerné. Sa gouvernance régionale repose sur des personnes salariées et bénévoles et l'organisation s'opère via des coordinateurs régionaux.

Projets réalisés et bilan :



Création d'un réseau de personnes ressources dans chaque délégation, pôles ressources, établissements et services

- o Identification d'une personne ressource dans chaque service
- o Constitution d'un réseau opérationnel dynamique de partage et d'échanges

- o Création d'un listing des personnes identifiées projet Handi-Droits (document partagé entre acteurs identifiés) sur l'ensemble de la région

Formalisation des échanges du réseau

- o Systématisation de l'utilisation de la plateforme
- o Echanges de proximité : participation des référents territoriaux aux points réguliers sur les situations et demandes déjà organisés par les services.

- o Organiser une rencontres territoriales et régionales : personnes

ressources + référents territoriaux + coordinateurs régionaux

Formation des bénévoles référents du projet : cinq bénévoles sont aujourd'hui référencés pour participer au projet et ils sont « référents de niveau 1 ». Ils ont pu participer à des formations organisées par le siège de l'association et sont aujourd'hui à même d'utiliser la plateforme internet et donner une réponse de premier niveau au demande d'accès aux droits.

Projets 2022 :

Continuer les réalisations de 2021 en les étoffant et en allant plus loin. Le projet est encore à sa création et il sera important de pérenniser les actions en solidifiant les relations entre les différents acteurs (structures, délégations) Trouver d'autres bénévoles pour être référents au sein de la délégation.

Témoignage :

« Après une formation très complète à distance sur l'ensemble des dispositifs et législations sur le handicap puis deux sessions d'exercices pratiques concrets et sur l'outil informatique, je dispose des éléments nécessaires pour une prise en charge initiale des demandes, questions et difficultés des adhérents. Surtout, un réseau régional de référents de différents niveaux permet des échanges et un accompagnement pour apporter des réponses adaptées et efficaces »



La défense des droits et citoyenneté : Le groupe EPO

Les missions et objectifs :

Pour concrétiser le second axe du Projet National : ETRE ACTEUR D'UNE SOCIETE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE, par des projets innovants en région pour une politique de qualité et une offre de proximité, le groupe EPO permet de rassembler toutes les personnes atteintes de poliomyélite et leur famille. Échanger, communiquer, partager Informer, conseiller, orienter les personnes atteintes de poliomyélite, sur : les consultations spécialisées, les réseaux de soins, leurs droits sociaux et professionnels. Déclencher un intérêt auprès des professionnels de santé locaux (médecins, kinés...) pour développer des réseaux de soins polio. Participer à des colloques, conférences, groupes de travail pour une meilleure reconnaissance des complications tardives de la poliomyélite et du syndrome post-polio (ex Congrès poliomyélite., Entretiens de Garches). Les adhérents viennent du grand Ouest, mais la création de l'espace internet Groupe EPO sur le site APF France handicap 35, permet des échanges sur toute la France.

Projets réalisés et bilan :

Le contexte sanitaire lié au Covid et ses impacts, nous a contraint à reporter notre projet de réunion annuelle qui était bien avancé. De même, l'offre d'une journée habituelle de détente et sortie n'a pu être réalisée.

Toutefois nous avons poursuivi à distance les recherches, contacts et démarches dans tous les départements de la région, de médecins susceptibles d'être intéressés et compétents pour figurer sur une liste régionale de spécialistes polio. Un courrier et des relances ont été effectués en ce sens.

Nous avons également maintenu la disponibilité, en proposant des contacts à distance ou une aide aux membres du Groupe et parfois une rencontre au gré d'un rendez-vous médical.



notamment.

Projets 2022 :

Dès le premier trimestre 2022, le Réseau régional OUEST de médecins spécialistes polio, tant attendu, sera finalisé. Cette précieuse liste pour une prise en charge efficace et de proximité pourra être diffusée tant en interne via les supports de communication APF FH qu'en externe et dans le milieu médical. De même et toujours en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, mais également des contraintes de faisabilité et disponibilité, nous espérons pouvoir organiser, au cours de l'année 2022 une rencontre annuelle du Groupe sur les thèmes envisagés antérieurement : la polio et scoliose, la posturologie

Témoignage :

« Toujours en avance et à la pointe cette région Bretagne, avec le fonctionnement de ce Groupe spécifique EPO que je découvre et à qui je m'adresse pour conseils et avis, moi qui suis de la région Nord. Bravo et Merci »



Rupture de l'isolement : Accueillir en délégation

Les missions et objectifs :

"Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" : le nom de notre projet associatif nous invite à oeuvrer pour "rendre les droits effectifs, être acteurs d'une société inclusive et solidaire", à nous engager "pour l'autonomie des personnes", "renforcer notre dynamique participative et construire ensemble pour être plus fort" (pages 4 et 7 du projet associatif).

Concrètement, accueillir en délégation, c'est :

- Accueillir et diriger les personnes vers les salariés concernés
- Répondre au téléphone et diriger ces personnes vers un salarié, un autre service

L'agent d'accueil a le soutien de quatre bénévoles pendant ses absences ou lors des réunions d'équipes. Dans les faits, tous les vendredis après-midi, deux bénévoles ont chacun leur vendredi, une bénévole est présente lors des réunions d'équipe et une autre bénévole pour les absences hors réunions d'équipe.



Projets réalisés et bilan :

- Mise sous pli du journal APF France Handicap quatre fois par an, des agendas Loisirs tous les deux mois
- Affranchissement quotidien, ouverture des courriers
- Gestion des plannings, plannings véhicules
- Suivi des stocks avec l'Assistante Territoriale
- Inscription pour les sorties, préparation des salles de réunions
- Constitution d'équipes bénévoles pour le tri des déchets de la délégation
- Émission des chèques
- Revue de presse sur le Handicap
- Spécifiquement sur la période COVID jusqu'en Mai 2021 : appel aux adhérents pour maintenir le lien, mise sous pli toutes les semaines puis tous les quinze jours du "journal déconfiné" puis du "ptit journal du territoire". Malgré la crise sanitaire, la délégation a eu à coeur de ne jamais cesser d'accueillir et être présent auprès des adhérents et bénévoles, soit en se rendant aux domicile de ceux qui en ressentaient le plus le besoin, soit progressivement en délégation individuellement, puis par petits groupes. L'accueil téléphonique n'a jamais cessé et l'activité a pu continuer puisqu'aucun salarié n'a été en chômage partiel.

Projets 2022 :

- Apporter des réponses aux adhérents et au public, accueillir de nouveaux bénévoles, préparer les locaux pour les activités ou réunions, assister la préparation des braderies.
- Préparer l'assemblée générale 2022 qui se tiendra à Rennes

Témoignage :

« Grâce à une ancienne collègue en situation de handicap, je suis arrivée à APF France handicap voilà 12 ans. Au début, j'ai appris à utiliser le standard et puis à trier les livres. Quand je ne sais pas répondre à des questions, pas de panique: la solution est là grâce aux salariés. L'accueil est fort intéressant et bénéfique car j'apprends plein de choses et c'est agréable de discuter et d'apporter mon aide, de soutenir les personnes dans leurs difficultés et essayer de trouver la meilleure solution, dans la mesure du possible. Mon bénévolat me permet de garder la forme. Pourquoi ? Parce que quand je m'occupe du tri des livres et que le téléphone se met à carillonner, je pique un sprint pour répondre car je ne suis pas à côté. C'est super ! Alors un grand merci aux salariés pour me permettre d'effectuer ce bénévolat et pour leur accueil et leur gentillesse à mon égard »



Rupture de l'isolement : Les sorties à l'extérieur

Les missions et objectifs :

- Permettre aux personnes en situation de handicap de rencontrer d'autres personnes et de rompre l'isolement ;
- Permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir des lieux culturels, historiques, touristiques ou des activités qu'ils pensaient destinées uniquement aux personnes valides ;
- Passer un moment convivial

Tous ces objectifs concourent à répondre à notre projet associatif, qui affirme notre volonté de "renforcer notre politique de rupture de l'isolement". " Dans une approche inclusive, APF France handicap pose comme principe de pouvoir "vivre comme tout le monde avec tout le monde". Cela signifie pouvoir être acteur de la société, bénéficier d'une pleine et effective participation à la société sur la base de l'égalité avec les autres, selon la Convention des Nations Unies, relative aux droits des personnes handicapées". Ainsi, parmi les engagements de l'association pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes, l'association a à coeur de "renforcer notre politique de sortie de l'isolement en s'appuyant sur nos actions actuelles et en les inscrivant dans une approche d'ouverture, d'inclusion, de pairémulation, d'autonomie" (Projet associatif)

Projets réalisés et bilan :

Malgré le confinement, la délégation s'est attachée à continuer à garder un lien avec les personnes en situation handicap « isolées » et à redonner le goût de sortir, du contact avec les autres.



Pendant la période de confinement de janvier à fin mai: visites chez les personnes en situation de handicap les plus isolées et 4 sorties en extérieur d'environ 2h soit 8 heures d'activités pour 13 participations d'adhérents et 7 participations accompagnateurs (soit 14h de présences bénévoles)

De juin à décembre : reprise des sorties ponctuelles : 30 activités ou sorties extérieures à la journée ou la demi-journée pour 105 présences d'adhérents et 57 présences bénévoles (soit 313 heures de bénévolat) : bowling, patinoire, joelette, sortie marché de Noël, match de football au Roazhon Park, restaurant, visite du Château du Duc de Bretagne, cinéma, sortie en bateau, pique-nique et promenade autour de l'étang de Feins, sortie à la Gacilly (musée Yves Rocher), barbecue/Molki, sortie à Saint Malo

En août : un séjour de 3 jours à Arzon pour 4 adhérents, avec 2 accompagnateurs.

Projets 2022 :

- Continuer à proposer des sorties vers l'extérieur, vecteur d'inclusion ;
- Permettre aux adhérents de découvrir des activités qu'ils pensaient ne plus pouvoir faire suite à leur handicap
- réapprendre à partager un temps convivial avec d'autres personnes
- proposer des activités en partenariat avec d'autres associations sportives habituellement pour personnes valides : découverte de la joelette dans un club de randonnée pour personnes valides

Témoignage :

A propos d'une sortie à la patinoire : « Je suis vraiment surprise de tout ce que je peux faire en étant en fauteuil. Je ne pensais pas revenir un jour à la patinoire, sauf pour regarder les autres patiner et finalement : JE SUIS SUR LA GLACE ! »



Rupture de l'isolement : Les ateliers en délégation

Les missions et objectifs :

- Rompre l'isolement des personnes en situation de handicap vivant seul ou en structure;
- Permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès aux mêmes ateliers ou activités que les personnes valides en leur apportant les outils et l'aide humaine nécessaire à leurs besoins ;
- Procurer un moment de détente et de plaisir régulier (chaque semaine ou tous les 15 jours) nécessaire au bien être de tout un chacun ;
- Créer un réseau amical autour d'un loisir partagé.

"Vivre comme tout le monde et avec tout le monde" "APF France handicap contribue à construire la société inclusive à travers l'ensemble de ses projets, actions et réalisations. Chacun de nous peut y trouver sa place et y prendre part". Pour ce faire, les personnes peuvent compter sur "un accompagnement attentif, respectueux, laissant pleinement sa place à l'expression individuelle". (Projet associatif)

Projets réalisés et bilan :

Ateliers: arts plastiques, chorale, vélo couché, pâtisserie, boxe , boccia/sarbacane, relaxation

Malgré la crise sanitaire, notre volonté était de maintenir les ateliers. En revanche, nous n'avons pas pu réaliser de projets d'exposition ou de challenge sportif avec d'autres associations.

De janvier à mai nous avons maintenu l'atelier chorale en visio, l'atelier relaxation par téléphone, le vélo couché en extérieur .

Chorale en visio : 16 séances de 1h30 – 5 personnes connectés en moyenne par séance

Relaxation par téléphone : 5 séances d'1h – 3 adhérents concernés par séance

Vélo couché en extérieur : 8 séances de 2h – 1 adhérent et 2 bénévoles par séance

soit sur la période 45h d'activités - 103 participations d'adhérents et 16 participations de bénévoles (soit 32 heures de bénévolat)

De juin à décembre : reprise des ateliers en présentiel

Chorale : 20 séances de 1h30 : 30h d'activité - 189 présences d'adhérents

Qwan Kido : 3 23 séances de 1 : 23h d'activité – 69 présences d'adhérents

Relaxation : 6 séances de 1h30 = 9 h d'activités – 19 présences d'adhérents

Groupe amitié « jeux » : 15 séances de 3h soit 45heures d'activités – 121 présences d'adhérents

Pâtisserie : 7 séances de 3 heures soit 21h d'ateliers – 42 présences d'adhérents – 21 présences de bénévoles (soit 63h de bénévolat)

Sport (boccia / sarbacane) 12 séances de 2h30 soit 30h d'activités – 85 présences d'adhérents – 32 présences bénévoles (soit 80 heures de bénévolats)

Arts plastiques : 6 séances de 3 heures soit 18h d'activités – 33 présences d'adhérents - 18 présences bénévoles (54 heures de bénévolat)

soit sur la période 89 séances d'ateliers pour 176 heures d'activités – 558 présences d'adhérents – 71 présences bénévoles – 197heures de bénévolat



Projets 2022 :

Intégrer des clubs ou associations de personnes valides pour partager des temps conviviaux en pratiquant la même activité (vélo/vélo couché, randonnées/joëlettes)

Témoignage :

« Depuis mon accident, je ne pensais pas pouvoir refaire les activités que je faisais avant, notamment le vélo. Je retrouve des sensations similaires à celles que j'avais en tant que valide. J'espère pouvoir continuer le plus longtemps possible et échanger ma passion avec des cyclistes valides, sans a priori.»



Les opérations ressources

Les braderies

Les missions et objectifs :

Notre délégation étant financée en quasi totalité par la générosité du grand public, il est nécessaire de porter localement des projets qui permettent de collecter des fonds. Les braderies sont organisées par la Délégation 35 APF France handicap afin de financer partiellement le surcoût des activités proposées à ses adhérents. En fonction du résultat financier nous pouvons organiser plus ou moins d'activités dont l'objectif principal est la rupture de l'isolement. Ces actions sont particulièrement importantes en cette période de crise sanitaire qui isole encore plus nos adhérents les plus vulnérables. Nous portons donc une attention tout particulière à leur maintien.



Projets réalisés et bilan :

En 2021 nous n'avons pu organiser que 3 braderies à Rennes (2 en 2020 mais 5 en 2019) et avons collecté 17 368 € (17 225 € en 2020 et 37 200 € en 2019).

Compte tenu du contexte sanitaire de cette année, nous n'avons pas pu louer la Halle Martenot comme à notre habitude, ce qui nous permettait d'organiser de grandes braderies. Aussi, nous n'avons pu mener qu'une seule grande braderie à Martenot et la Ville de Rennes nous a permis d'organiser une plus petite braderie sur le domaine public. Nous avons aussi mené une troisième braderie dans nos locaux. Nous avons du faire face au manque de bénévoles et à l'abandon de certains sur les opérations de braderies en raison du contexte sanitaire instable.

Ces opérations mobilisent, chaque fois, environ 95 bénévoles.

Nous rappelons toutefois que pour leur réussite, la présence de bénévoles chaque jour tout au long de l'année est indispensable (tri des objets, étiquetage, rangement, acheminement dans l'entrepôt). Les veilles de braderies, des bénévoles sont également mobilisés pour la manutention du matériel, le transport, l'installation des stands...).

L'arrivée d'une personne en mécénat de compétence (Groupe la Poste à 50% d'un temps complet) nous a permis de réorganiser la procédure de tri et d'acheminement des objets issus des dons des particuliers des locaux de la Délégation jusqu'aux entrepôts situés à Vern sur Seiche mais aussi l'acheminement en déchèterie de ce qui ne peut pas être revendu, en essayant de diminuer le volume de nos déchets et nos rotations avec nos véhicules afin d'économiser des coûts de carburant (2 rotations maxi par semaine contre 4 auparavant).

Projets 2022 :

Nous recherchons activement des nouveaux bénévoles, pour tenir les stands (notamment pour le stand livres en allant "recruter" dans des bibliothèques)

Nous espérons pouvoir mener en 2022 l'ensemble des braderies prévues (mars, mai, juin, octobre 2022) et celles dans nos locaux, qui nous permettent d'être repérés par les habitants du quartier.

Nous souhaitons développer des conventions auprès des bibliothèques, commerces de jouets et de textiles pour obtenir des produits de qualité ou neufs

Témoignage :

« Notre engagement résulte d'une prise de conscience à la sortie du premier confinement de s'investir auprès d'une association qui lutte contre l'isolement des personnes et ce sont ces engagements que nous a trouvé à APF France handicap. Trier les vêtements avec les bénévoles et participer aux braderies nous aide à nous sentir directement investies dans cette cause. »



Les opérations ressources

les autres modes de collecte par le recyclage vertueux

Les missions et objectifs :

Notre délégation étant financée en quasi totalité par la générosité du grand public, il est nécessaire de porter localement des projets qui permettent de collecter des fonds. Ainsi, la crise sanitaire nous empêchant de collecter essentiellement par les braderies, la délégation a dû se réinterroger et trouver des nouvelles méthodes de collecte de fonds, tout en se penchant sur l'impact environnemental de la gestion des produits donnés par le grand public mais non vendables en braderie.

Projets réalisés et bilan :

- **Ventes Gebetex (textile)**: Il a été fait le choix de rompre la convention qui nous liait au Le Relais auprès de qui nous donnions la majorité de notre textile, au profit de Gébetex depuis Septembre 2021 qui nous permet d'avoir 3 containers dédiés APF France handicap pour le dépôt textile en contre partie de la vente au poids de ce textile original (non trié). Il a ainsi fallu procéder au changement des containers et relevage des textiles donnés par une équipe logistique qu'il a fallu constituer. Evaluation des dons : il est évalué que nous réaliserons un enlèvement de 60 m³ par trimestre. Un premier enlèvement a été effectué avec succès en décembre 2021 avec 750 sacs, soit 60m³, soit 18T080 pour un montant de 1356 euros. Le chargement doit être réalisé par une douzaine de bénévoles, pour une durée de deux heures.

- **123 R (livres)** : depuis novembre 2021, 123R rachète nos livres non vendus, sous réserve qu'ils comportent bien un code ISBN, à 0,40 euro du kilo. Cela a permis de collecter en 2021 900 kilos, soit 360 euros. Au delà du gain financier, c'est aussi un gain de fatigue en diminuant le port de charge pour nos bénévoles, le prestataire venant directement récupérer les livres à la délégation.

- **Le développement des ventes via le Bon Coin** pour les produits volumineux ou de plus grande valeur. En 2021, nous avons pu par ce biais vendre une voiture et des meubles de designer issus d'un don conséquent, ce qui nous a permis de collecter 13 687 €.



Projets 2022 :

- **Association Handicap Solidarité Afrique (articles divers)** : l'association a prévu de rédiger une convention pour vendre à cette association des produits invendus en braderie qui pourraient intéresser Handicap Solidarité Afrique. Sur la convention, il sera prévu une collecte par mois, à raison d'un carton pour 6 euros et dans un maximum de 10 cartons/60 euros par mois. APF France handicap fait un geste quant au prix pratiqué pour contribuer à la cause.

- **Association Parenbouge (jouets)** : APF France handicap souhaite destocker ses jouets, notamment les invendus en braderie et a prévu de les donner à Parenbouge pour offrir ces jouets aux enfants des familles en difficultés financières.

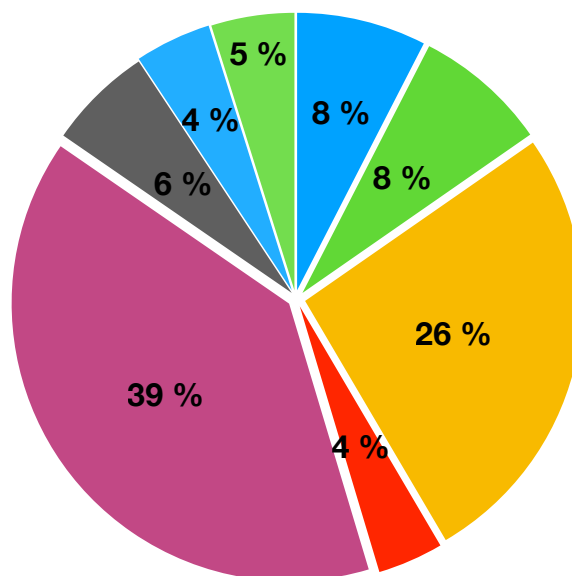
Témoignage :

« Une nécessité pour un bien. Ce n'est pas un travail forcément des plus valorisant mais il demeure nécessaire. Une activité qui permet d'apporter à l'association des fonds réguliers afin de pouvoir les utiliser au profit des adhérents pour permettre une inclusion des plus réussies. Mais il y a un point de vigilance cette année : il y a eu moins de présence de bénévoles »



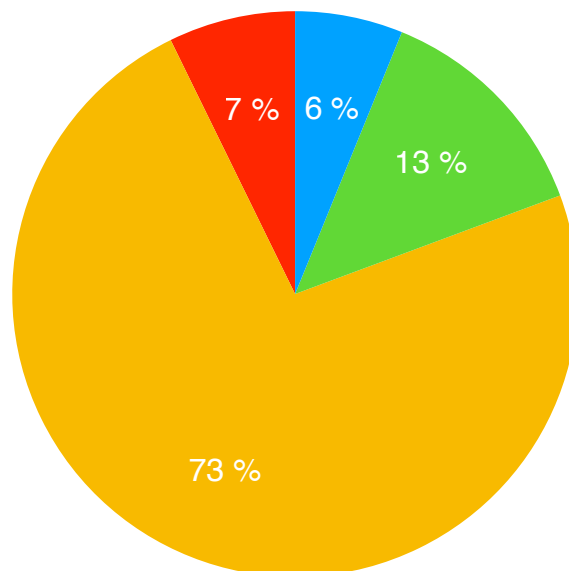
Les comptes administratifs Résultats 2021

CHARGES :



- ACHATS (consommables eau/elec/carburants, alimentation, matériel sport et loisirs, fournitures administratives...)
- CHARGES EXTERNES (sorties, locations de salles, entretien véhicules, entretien informatique, assurances)
- AUTRES CHARGES EXTERNES (personnel mis à disposition, honoraires de collecte de fonds, brochures, affranchissement, téléphonie/internet...)
- TAXES (foncières, sur les salaires, formation...)
- EMPLOI (salaires, URSSAF, mutuelle, charges sociales, CSE...)
- FRAIS DE SIEGE
- CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS
- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

PRODUITS :



- VENTE DE PRODUITS (braderies, participation des adhérents aux sorties et vacances, participation autres associations aux frais pour location salles)
- SUBVENTIONS
- DONS (particuliers, mailings, entreprises, cotisations) ET LEG/ASS VIE (106 001,75€)
- AUTRES (dont fonds dédiés)

Résultat comptes administratifs 2021 déficitaire : - 96 058,86 €